



Droit de visite amon petit fils

Par **moens roussia valerie_old**, le 14/11/2007 à 21:36

ma belle fille ne veu pas de contact avec sa belle famille je ne peu pa voir mon petit fils je suis en droit de le voir je pense pouve vou m aide

Par **Jurigaby**, le 14/11/2007 à 21:53

Bonjour.

En tant que grands parent, vous disposez d'un droit de visite et d'hébergement à l'égard des petits.

si vous souhaitez faire valoir vos droits, il vous faut adresser une requête au ,juge aux affaires familiales du lieux ou vit le petit.